

**PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE KARAKARA AU TITRE DE L'ANNEE  
2023**

**Amendé le 26 :10 :2023**

L' an deux mille vingt-trois et du 13 au 15 juillet, s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie de Karakara la deuxième Session Ordinaire du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Anaroua Neino Maire de la commune.

Etaient présents Elus/es 14/14

- ✓ Anaroua Neino conseiller élu et Maire,
- ✓ Adamou Alzouma conseiller élu adjoint au Maire,
- ✓ Abdou Sabo conseiller élu,
- ✓ Biba Yacouba conseillère élue,
- ✓ Habsatou Yacouba conseillère élue,
- ✓ Abass Issa Nagodi conseiller élu,
- ✓ Laouali Bala conseiller élu,
- ✓ Kader Anaroua conseiller élu,
- ✓ Habsatou Allé conseillère élue,
- ✓ Tahirou Sabo conseiller élu,
- ✓ Kémou Toga conseiller élu,
- ✓ Alou Seyni conseiller élu
- ✓ Rakia Issa Kourgueni conseillère élue
- ✓ Timimoune Tounkara.

Présent : membre de droit

- Elhadj Soumana Goudia, l'honorable chef de canton de KaraKara.

Etaient également présents ;

- ✓ Monsieur Hinsa Yayé Secrétaire général de la préfecture de Dioundiou,
- ✓ Les chefs de service communaux et des représentant des Organisations des Sociétés Civiles (OSC) et associations locales.

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Boubacar Lihida.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, une Fatiha est prononcée par Imam Issaka Ibrahim de karakara pour implorer la grâce d'Allah tout au long de nos activités.

Le projet d'ordre du jour de la session ci-dessous a été adopté à l'unanimité :

- 1) Lecture et amendement du PV de la session précédente ;
- 2) Le Rapport des activités du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023
- 3) Communications
  - Compte rendu des travaux de la conférence des Maires tenue à gaya ;
  - Compte rendu des travaux de l'atelier d'élaboration des sous projets De PISEN tenu à Dioundiou et ;
  - Les appels à proposition des projets de LUX DEV(NIG28).
- 4) Divers

Ensuite, le Président du conseil a pris la parole pour souhaiter la chaleureuse bienvenue aux participants et a prié Allah (SWT) de nous gratifier d'un hivernage fécond pour la commune et le pays en général, au cours de cette session nous partagerons diverses informations qui vont engager la commune dans des activités des programmes et projets intervenant dans la commune afin de mieux préparer nos bénéficiaires et faciliter leur mise en œuvre.

Il s'agit de : PRO ARIDES, PHRASEA, PISEN, LUXDEV, ONG REVE etc...

Puis, l'honorable chef de Canton de karakara Elhadj Soumana Goudia a pris la parole pour saluer les participants a appelé les élus à leur sens de devoir pour faire profiter la commune des activités annoncées par le maire ; il a terminé son allocution en souhaitant à toutes et à tous : prospérités, santé et paix et qu'Allah nous gratifie d'hivernage fécond.

M.Hinsa Yayé secrétaire général de la préfecture de Dioundiou après avoir salué les participants et transmis les salutations des plus hautes autorités de la **République**.

Il a poursuivi son intervention en rappelant le devoir des élus pour la restitution des informations, **activités** et décisions prises lors des sessions du conseil aux populations qu'ils représentent. et surtout pour ces opportunités annoncées par le maire.

Pour finir il a souhaité un bon déroulement des activités de cette deuxième session ordinaire du conseil municipal de karakara.

Une pause est observée pour permettre aux officiels de se retirer.

A la reprise, les travaux ont démarré avec l'amendement du Procès-Verbal de la session précédente qui est adopté à l'unanimité sous réserve de l'intégration des observations faites.

Ensuite, **les travaux** se sont poursuivis avec la présentation du rapport d'activité du deuxième trimestre.

#### **Du service de la commune :**

L'état civil est le service le plus sollicité par la communauté, **il** est indispensable pour la régularisation du recouvrement des impôts de la commune.

Ce secteur rencontre beaucoup de difficultés depuis le décès de monsieur Sami Rouga le 5 février 2023 « paix à son âme », absence d'un responsable **et** d'un personnel qualifié ou **rompu à la tâche entraînent** une insatisfaction de la communauté. Ceci nous amène à agir vite afin de trouver une solution à notre population et ramener ce service à un stade pouvant servir notre communauté et jouer pleinement son rôle.

#### **De l'exécution du budget 2023**

Le taux de recouvrement total est de 26,82% en 2022 pour prévision de 48 942 159 celui de la taxe municipale **à la même** date est de 30,46 % avec une prévision de 19 948 230.

En date du 31 mai 2023 le taux de recouvrement de la taxe municipale est de 21,60% soit 3 903 500 pour **une** prévision de 18 204 912 et pour le budget ordinaire recette 42 688 412, le taux de recouvrement est de 17,63%.

Le budget général 2023 de la commune de karakara s'élève à cent dix millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quatre-vingt-cinq francs (110 898 197) dont

- ✓ 42 688 412 pour le fonctionnement et
- ✓ 68 209 785 pour l'investissement

Cette situation traduit une fois de plus la faiblesse du système de recouvrement de nos taxes Il reste à revoir notre stratégie de mobilisation pour améliorer nos recettes.

#### **De la gouvernance**

- ✓ La commune de Mol à travers l'ONG REVE a financé deux ouvrages dans notre commune au titre de l'année 2023 : un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Matankari 1 et un marché à bétail (MAB) de Karakara. Le Poste d'Eau Autonome de Matankari1 est une transformation d'une PMH en système solaire très rentable pour la commune, le village a aussi bénéficié d'un bloc des latrines scolaires d'un cout total de 15 000 000 et le MAB de Karakara d'un cout total de 11 589 369 F TTC ; le terrain sur lequel il est bâti, est l'apport de la commune pour une valeur de 2 000 000.
- ✓ En outre les Maires des départements de Dioundiou, Gaya et Falmey partenaires de PHRASEA se sont réunis à Gaya le 11 mai 2023 pour la répartition des ouvrages hydrauliques villageois, c'est ainsi que la commune de Karakara a bénéficié d'une MINI AEP multi village et une optimisation de la MINI AEP simple de Kalgo, en plus de ces ouvrages la commune va bientôt déclencher le processus de l'ATPC et une nouveauté à Abdallazi : ( usage de compteur prépayer pour la consommation de l'eau potable).
- ✓ Aussi le programme NIG028 a lancé des appels à proposition relatifs à la réhabilitation de piste dans les communes d'intervention que nous avons postulé sous réserve d'une délibération engageant la commune dans l'entretien de l'infrastructure une fois réalisée.
- ✓ Du 5 au 9 juin un atelier d'identification des sous projets du PISEN dans le sous bassin de Dallol Maouri a été organisé à Dioundiou et des sous projets concerneront : les sites maraichers collectifs/ individuels avec un système d'irrigation de goutte à goutte ou réseau californien, eau et assainissement, la valorisation de la production du moringa, de l'environnement à l'empoissonnement des marres et les caisses isothermes de conservation de poissons et une réalisation des sites maraichers dans la zone de plateau avec les sous projets PISEN sont programmé pour le compte de la commune . Il est attendu aussi par les partenaires des délibérations issues d'une session du conseil.
- ✓ Les programmes et Projets intervenant dans la commune

la commune rurale de Karakara a sollicité et obtenu du programme FIL (Fonds d'Investissement Local) deux classes sont en construction dans deux localités différentes : école quartier Kalgo et école primaire de Tombo Bizaou. Les travaux sont avancés.

En outre, dans le cadre de l'exécution Deux puits cimentés sont en train d'être creusés à Angoual Guéza et à Angoual Garka tout ceci pour apporter une réponse à la programmation du budget participatif 2023 dans la priorisation zonale.

La commune rurale de Karakara a sollicité et obtenu du Projet Pro ARIDES un appui dans la poursuite du processus d'élaboration du Budget Participatif (BP) deuxième édition dont le budget 2023 est son émanation et la replanification du PDC expiré depuis 2019. Le lancement de ces deux activités est intervenu au cours cette session de juillet 2023.

#### a) Dans le domaine Agriculture

Cette année de la campagne pluviale 2023 a connu un démarrage très difficile avec des poches de sécheresse qui ont provoqué l'avortement des semis et par conséquent des ressemis ont été effectués dans la majorité des villages. La situation alimentaire se dégrade de plus en plus car on observe une hausse des prix des céréales (mil, maïs) malgré la vente des céréales à prix modéré sur les marchés. Pendant ce trimestre nous avons réceptionné 95 tonnes en trois (3) phases.

Les partenaires de la commune ont apporté aussi leur appui pour la riposte à ce constat notamment :

- le projet Pro ARIDES a appuyé en intrants et matériel pour la mise en place de 2 champs écoles agropasteur (CEAP) dans les villages de Madontchiné et Angoual Goya. Les thèmes sont : le choix des variétés résistantes à la chenille mineuse et la fertilisation de sol.
- REDSACII, il s'agit aussi de l'appui en intrants et matériels pour la mise en place de deux champs écoles / démonstration à Angoual Leylaba et Karakara. Il s'agit du transfert des nouvelles technologies sur la culture de mil et arachide.
- PRECASOU : c'est la vente subventionnée des engrais aux bénéficiaires des semences irriguées en saison sèche. Le tonnage d'engrais obtenu est 8 tonnes du NPK et de 7 tonnes d'urée.

**b) Dans le domaine de l'élevage :**

50 tonnes de son à 4000 F le sac sont réceptionnés et mises en vente.

**c) Dans le domaine de la santé**

Ce sont les activités de routine renforcées qui ont caractérisé la dernière période d'intersession.

Après échanges des points de vu des participants, les délibérations en annexes du présent Procès-verbal ont été adoptées par quatorze (14) voix pour Zéro contre. Aucune abstention

L'ordre du jour étant épuisé le président à lever la séance.

**Le secrétaire de séance**

**le Maire**

**Boubacar Lihida**

**M. Anaroua Neino**